

# Comptes régionaux 2018-2020

Répartition régionale des importations  
et exportations belges de biens et services



Institut des comptes nationaux



Eurosystème

## Contenu de la publication

La présente publication contient les données de la répartition des importations et exportations belges de biens et de services par branche d'activité pour le Royaume, les régions, les provinces et les arrondissements au cours de la période 2018-2020. Ces résultats sont le fruit d'une collaboration entre la Banque nationale de Belgique (BNB), la Région de Bruxelles-Capitale, la Région flamande et la Région wallonne.

Au niveau du Royaume, les résultats sont conformes aux estimations d'octobre 2021 présentées dans la publication de l'ICN "[Comptes nationaux : Comptes détaillés et tableaux 2020](#)".

La répartition régionale repose sur les méthodes, définitions et nomenclatures harmonisées pour l'ensemble des États membres de l'Union européenne. Le cadre de référence est le système européen des comptes nationaux et régionaux (SEC 2010) tel que visé au règlement (UE) n° 549/2013 du Parlement européen et du Conseil du 21 mai 2013.

La publication commente les évolutions récentes (point 1), la structure des importations et des exportations (point 2) et l'incidence des révisions par rapport à l'année précédente (point 3), suivies de quelques explications sur les séries disponibles (point 4) et d'une série de tableaux présentant des résultats (point 5).

Tous les calculs ont été clôturés le 24 février 2022.

Des [commentaires de natures conceptuelle et méthodologique](#) et des [tableaux plus détaillés](#) sont consultables sur le site internet de la Banque nationale de Belgique.

## Avant-propos

Depuis 2009, la Banque nationale de Belgique et les autorités statistiques régionales (Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, Vlaamse Statistische Autoriteit et Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique) travaillent conjointement à l'élaboration de statistiques macroéconomiques présentant une dimension régionale, principalement sur le plan des dépenses. Depuis que les régions font partie du Conseil d'administration de l'Institut des comptes nationaux (ICN) (le 1er janvier 2017), les statistiques régionales figurent dans les publications générales de l'ICN.

Le rapport porte sur la répartition régionale des importations et des exportations belges de biens et de services. Les séries sont exprimées à prix courants. Dans cette édition, les années 2018 et 2019 ont été revues, et l'année 2020 a été estimée pour la première fois. Les résultats présentés concernant les importations et les exportations de biens et de services sont cohérents avec les comptes nationaux publiés en octobre 2021. Ils n'intègrent pas les flux entre les régions (à savoir le commerce interrégional), et il n'est dès lors pas possible de calculer des balances commerciales (sous-)régionales.

Le Conseil d'administration de l'ICN a approuvé les comptes régionaux et le Comité scientifique sur les comptes nationaux a rendu un avis positif.

Le Président du Conseil d'administration  
de l'Institut des comptes nationaux

Séverine Waterbley

Bruxelles, mars 2022



# Table des matières

Avant-propos	3
Commentaire	7
1. Évolutions récentes (2019-2020)	7
1.1 Importations et exportations belges attribuées à Bruxelles	7
1.2 Importations et exportations belges attribuées à la Flandre	10
1.3 Importations et exportations belges attribuées à la Wallonie	12
1.4 Évolution des importations et des exportations de tourisme en 2020	
2. Structure des importations et des exportations	17
3. Révisions pour les années 2018-2019 dans la présente publication	21
3.1 Révision des exportations et importations	21
3.2 Introduction du NUTS 2021	22
4. Séries disponibles	23
5. Tableaux	25
5.1 Tableau de synthèse (2018-2020)	25
5.2 Contributions par branche d'activité aux évolutions régionales (2019-2020)	26
Publications de l'ICN et personnes de contact	31
Remarques générales	35
Signes conventionnels	37
Liste des abréviations	39



# Commentaire

## 1. Évolutions récentes (2019-2020)

### 1.1 Importations et exportations belges attribuées à Bruxelles

#### 1.1.1 Importations et exportations totales

Les **exportations** totales de Bruxelles ont diminué de 11,0 % en 2020 (de 55,8 à 49,7 milliards d'euros). Les **importations** totales se sont également fortement réduites en 2020, pour se replier de 13,4 % (de 65,0 à 56,3 milliards d'euros). La baisse significative au cours de la première année de la pandémie de coronavirus est intervenue après trois années de croissance consécutives, tant pour les importations que pour les exportations. Les exportations de Bruxelles ont donc encore fortement augmenté (+9,3 %) en 2019, tandis que les importations ont affiché une croissance de 4,9 % cette année-là.

Les **exportations nettes** de biens et de services de Bruxelles sont structurellement négatives. Le solde négatif s'est résorbé en 2019 (de -10,9 à -9,2 milliards d'euros) et s'est replié en 2020 (à -6,6 milliards d'euros). Le solde a donc atteint son seuil le plus faible en valeur absolue depuis le début de la série en 2009.

GRAPHIQUE 1 TOTAL DES EXPORTATIONS, DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS NETTES DE BRUXELLES, 2009-2020 (milliards d'euros)



Source: ICN.

**TABLEAU 1** TOTAL DES EXPORTATIONS, DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS NETTES DE BRUXELLES, 2010-2020

	Montants absolus (millions d'euros)			Evolution p.r. à l'année précédente				
				(millions d'euros)			(pourcentages)	
	Exportations	Importations	Exportations nettes	Exportations	Importations	Exportations nettes	Exportations	Importations
moy '10-'14	45 692,4	60 177,0	-14 484,6	2 578,7	2 921,1	-342,4	6,3	5,7
2015	48 397,5	58 119,3	-9 721,8	-1 051,1	-3 729,7	2 678,6	-2,1	-6,0
2016	46 810,5	55 677,5	-8 867,0	-1 587,0	-2 441,8	854,8	-3,3	-4,2
2017	50 322,8	59 510,1	-9 187,3	3 512,3	3 832,6	-320,3	7,5	6,9
2018	51 017,2	61 949,6	-10 932,4	694,4	2 439,5	-1 745,1	1,4	4,1
2019	55 779,3	64 995,7	-9 216,4	4 762,1	3 046,1	1 716,0	9,3	4,9
2020	49 656,8	56 274,5	-6 617,7	-6 122,5	-8 721,2	2 598,7	-11,0	-13,4

Source: ICN.

### 1.1.2 Répartition entre biens et services

En 2019, la croissance à la fois des **exportations** et des **importations** à Bruxelles a été plus marquée pour les biens (+11,8 % et +5,5 % respectivement) que pour les services (+5,5 % et +4,0 % respectivement). Par la suite, en 2020, le recul des exportations a été nettement plus vigoureux pour les biens (-18,9 %, à 21,2 milliards d'euros) que pour les services (-4,0 %, à 28,5 milliards d'euros). Du côté des importations également, les biens ont été plus fortement touchés par la crise sanitaire (-17,8 %, à 32,3 milliards d'euros) que les services (-6,8 %, à 24,0 milliards d'euros). La part des services dans les exportations totales de Bruxelles a dès lors grimpé à 57,3 % en 2020 et est restée supérieure aux exportations de biens. Du côté des importations, la part des biens (57,3 % en 2020) est toutefois restée supérieure à celle des services.

En ce qui concerne le commerce de biens, la baisse à la fois des importations et des exportations en 2020 a été essentiellement imputable aux deux principales branches d'activité, à savoir le raffinage de pétrole et le commerce. Au niveau des services, la branche 'activités spécialisées, scientifiques et techniques' a connu la plus forte baisse, suivie du côté des exportations par l'horeca de Bruxelles et du côté des importations par les dépenses de consommation finale des ménages<sup>1</sup>.

Le solde négatif des **exportations nettes** s'explique structurellement par le commerce de biens. En 2019, le solde des biens s'est établi à -13,1 milliards d'euros, soit une amélioration de 0,7 milliard d'euros par rapport à 2018. En 2020, le solde des biens a de nouveau progressé pour atteindre -11,1 milliards d'euros. Le solde positif des services est venu tempérer le solde des biens. Il est remonté tant en 2019 (+1,0 milliard d'euros) qu'en 2020 (+0,6 milliard d'euros) pour ressortir à 4,5 milliards d'euros en 2020, son niveau le plus élevé depuis le début de la série en 1995.

<sup>1</sup> Une partie des importations n'est pas utilisée comme consommation intermédiaire des branches d'activité, mais comme dépenses de consommation finale des ménages. Du côté des services, les dépenses de consommation finale consistent essentiellement en des achats de voyages.

**GRAPHIQUE 2** TOTAL DES EXPORTATIONS, DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS NETTES DE BRUXELLES RÉPARTI ENTRE BIENS ET SERVICES, 2009-2020

(milliards d'euros)



Source: ICN.

**TABLEAU 2** TOTAL DES EXPORTATIONS, DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS NETTES DE BRUXELLES RÉPARTI ENTRE BIENS ET SERVICES, 2010-2020

	Montants absolus (millions d'euros)		Parts (pourcentages)		Evolution p. r. à l'année précédente			
					(millions d'euros)		(pourcentages)	
	Biens	Services	Biens	Services	Biens	Services	Biens	Services
<b>Exportations</b>								
moy '10-'14	24 413,2	21 279,2	53,6	46,4	956,8	1 621,9	4,9	8,0
2015	21 980,1	26 417,4	45,4	54,6	-1 929,8	878,7	-8,1	3,4
2016	20 300,7	26 509,8	43,4	56,6	-1 679,4	92,4	-7,6	0,3
2017	22 274,0	28 048,8	44,3	55,7	1 973,3	1 539,0	9,7	5,8
2018	23 349,6	27 667,6	45,8	54,2	1 075,6	-381,2	4,8	-1,4
2019	26 111,9	29 667,4	46,8	53,2	2 762,3	1 999,8	11,8	7,2
2020	21 178,9	28 477,9	42,7	57,3	-4 933,0	-1 189,5	-18,9	-4,0
<b>Imports</b>								
moy '10-'14	40 858,7	19 318,3	67,9	32,1	1 623,6	1 297,5	5,3	7,1
2015	35 957,5	22 161,8	61,9	38,1	-3 320,6	-409,1	-8,5	-1,8
2016	33 431,3	22 246,2	60,0	40,0	-2 526,2	84,4	-7,0	0,4
2017	35 009,2	24 500,9	58,8	41,2	1 577,9	2 254,7	4,7	10,1
2018	37 182,1	24 767,5	60,0	40,0	2 172,9	266,6	6,2	1,1
2019	39 230,3	25 765,4	60,4	39,6	2 048,2	997,9	5,5	4,0
2020	32 266,6	24 007,9	57,3	42,7	-6 963,7	-1 757,5	-17,8	-6,8
<b>Exportations nettes</b>								
moy '10-'14	-16 445,5	1 960,9			-666,8	324,4	6,0	32,1
2015	-13 977,4	4 255,6			1 390,8	1 287,8	-9,0	43,4
2016	-13 130,6	4 263,6			846,8	8,0	-6,1	0,2
2017	-12 735,2	3 547,9			395,4	-715,7	-3,0	-16,8
2018	-13 832,5	2 900,1			-1 097,3	-647,8	8,6	-18,3
2019	-13 118,4	3 902,0			714,1	1 001,9	-5,2	34,5
2020	-11 087,7	4 470,0			2 030,7	568,0	-15,5	14,6

Source: ICN.

## 1.2 Importations et exportations attribuées à la Flandre

### 1.2.1 Importations et exportations totales

Les **exportations** totales de la Flandre ont diminué de 6,9 % (de 276,0 à 257,1 milliards d'euros) en 2020. Les **importations** totales ont enregistré un repli similaire, de 7,1 % (de 274,3 à 254,9 milliards d'euros). Les deux flux se sont ainsi affaiblis l'année où la pandémie s'est déclarée, après neuf années consécutives de croissance, hormis une très légère contraction en 2013. En 2019, les deux flux avaient encore légèrement progressé (+0,9 % pour les exportations et +1,1 % pour les importations).

Les **exportations nettes totales** ont quelque peu baissé (de 2,1 à 1,7 milliard d'euros) en 2019 par rapport à 2018, tandis qu'elles ont à nouveau légèrement augmenté (à 2,2 milliards d'euros) en 2020. Durant la période 2018-2020, le solde a été sensiblement plus faible qu'au cours des cinq premières années de la série (en moyenne 9,9 milliards d'euros sur la période 2010-2014).

GRAPHIQUE 3 TOTAL DES EXPORTATIONS, DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS NETTES DE LA FLANDRE, 2009-2020  
(milliards d'euros)



Source: ICN.

TABLEAU 3 TOTAL DES EXPORTATIONS, DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS NETTES DE LA FLANDRE, 2010-2020

	Montants absolus (millions d'euros)			Evolution p.r. à l'année précédente				
				(millions d'euros)			(pourcentages)	
	Exportations	Importations	Exportations nettes	Exportations	Importations	Exportations nettes	Exportations	Importations
gem '10-'14	209 813,8	199 950,7	9 863,1	12 487,4	12 928,5	-441,1	7,0	7,7
2015	223 721,5	213 151,6	10 569,9	1 729,4	23,8	1 705,6	0,8	0,0
2016	242 991,6	236 036,7	6 954,9	19 270,1	22 885,1	-3 615,0	8,6	10,7
2017	264 164,0	257 652,4	6 511,6	21 172,4	21 615,7	-443,3	8,7	9,2
2018	273 531,1	271 397,9	2 133,2	9 367,1	13 745,5	-4 378,4	3,5	5,3
2019	275 994,8	274 338,7	1 656,1	2 463,7	2 940,8	-477,1	0,9	1,1
2020	257 086,8	254 863,0	2 223,8	-18 908,0	-19 475,7	567,7	-6,9	-7,1

Source: ICN.

## 1.2.2 Répartition entre biens et services

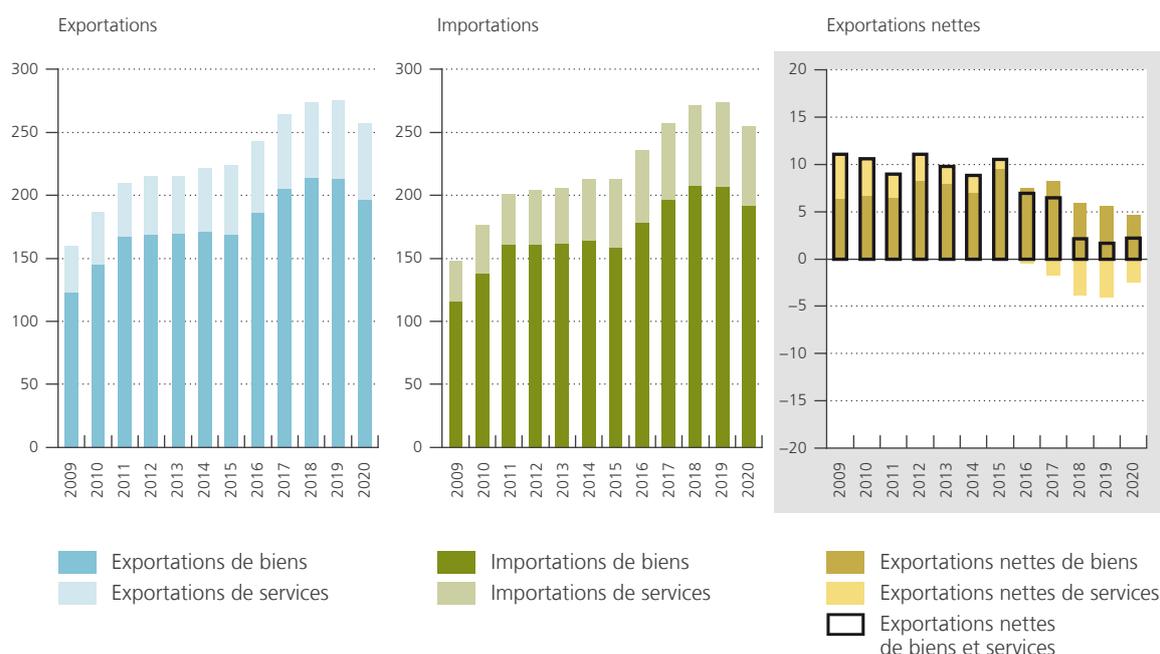
En ce qui concerne les biens, les deux flux ont diminué tant en 2019 qu'en 2020. Si ce recul a été limité en 2019 (-0,3 % pour les exportations et -0,2 % pour les importations), il a été significatif en 2020 (-7,7 % pour les exportations et -7,4 % pour les importations). S'agissant des échanges de services, une augmentation (+5,3 % pour les deux flux) a été mesurée en 2019, mais celle-ci a été annulée (-4,0 % pour les exportations et -6,0 % pour les importations) en 2020.

La baisse observée tant dans les importations que dans les exportations de biens en 2020 a été essentiellement imputable au commerce ainsi qu'au raffinage de pétrole. La construction et le commerce sont les branches qui ont le plus contribué à la contraction des exportations de services, tandis que les dépenses de consommation finale des ménages et le transport ont joué le plus grand rôle pour les importations de services.

Depuis 2016, les **exportations nettes** structurelles de la Flandre se répartissent en un solde positif pour le commerce de biens et un solde négatif pour le commerce de services. En 2020, tant le solde positif du commerce de biens que le solde négatif du commerce de services se sont contractés. Ce dernier a enregistré une amélioration de 1,5 milliard d'euros, principalement en raison du tourisme, qui a été entravé par les mesures de lutte contre la propagation du coronavirus en 2020.

**GRAPHIQUE 4** TOTAL DES EXPORTATIONS, DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS NETTES DE LA FLANDRE RÉPARTI ENTRE BIENS ET SERVICES, 2009-2020

(milliards d'euros)



**TABLEAU 4** TOTAL DES EXPORTATIONS, DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS NETTES DE LA FLANDRE RÉPARTI ENTRE BIENS ET SERVICES, 2010-2020

	Montants absolus (millions d'euros)		Parts (pourcentages)		Evolution p. r. à l'année précédente			
					(millions d'euros)		(pourcentages)	
	Biens	Services	Biens	Services	Biens	Services	Biens	Services
<b>Exportations</b>								
moy '10-'14	164 549,9	45 264,0	78,4	21,6	9 794,0	2 693,4	7,2	6,6
2015	168 475,8	55 245,7	75,3	24,7	-3 223,8	4 953,2	-1,9	9,8
2016	186 423,3	56 568,3	76,7	23,3	17 947,5	1 322,6	10,7	2,4
2017	205 171,2	58 992,8	77,7	22,3	18 747,9	2 424,5	10,1	4,3
2018	213 739,7	59 791,4	78,1	21,9	8 568,5	798,6	4,2	1,4
2019	213 028,1	62 966,7	77,2	22,8	-711,6	3 175,3	-0,3	5,3
2020	196 662,8	60 424,0	76,5	23,5	-16 365,3	-2 542,7	-7,7	-4,0
<b>Importations</b>								
moy '10-'14	157 258,5	42 692,2	78,7	21,3	9 660,5	3 268,0	7,5	8,7
2015	158 967,1	54 184,5	74,6	25,4	-5 700,8	5 724,6	-3,5	11,8
2016	178 951,6	57 085,1	75,8	24,2	19 984,5	2 900,6	12,6	5,4
2017	196 870,4	60 782,0	76,4	23,6	17 918,8	3 696,9	10,0	6,5
2018	207 824,4	63 573,5	76,6	23,4	10 954,0	2 791,5	5,6	4,6
2019	207 364,7	66 974,0	75,6	24,4	-459,7	3 400,5	-0,2	5,3
2020	191 921,5	62 941,5	75,3	24,7	-15 443,2	-4 032,5	-7,4	-6,0
<b>Exportations nettes</b>								
moy '10-'14	7 291,4	2 571,8			133,5	-574,6	2,9	-15,2
2015	9 508,7	1 061,2			2 477,0	-771,4	35,2	-42,1
2016	7 471,7	-516,8			-2 037,0	-1 578,0	-21,4	-148,7
2017	8 300,8	-1 789,2			829,1	-1 272,4	11,1	246,2
2018	5 915,3	-3 782,1			-2 385,5	-1 992,9	-28,7	111,4
2019	5 663,4	-4 007,3			-251,9	-225,2	-4,3	6,0
2020	4 741,3	-2 517,5			-922,1	1 489,8	-16,3	-37,2

Source: ICN.

### 1.3 Importations et exportations attribuées à la Wallonie

#### 1.3.1 Importations et exportations totales

En 2020, les **exportations** de la Wallonie ont diminué de 3,9 % (à 58,8 milliards d'euros) et les **importations** de 5,0 % (à 48,0 milliards d'euros). Les deux flux se sont ainsi contractés après trois années consécutives de croissance. En 2019, les exportations avaient encore fortement progressé, de 6,6 %, tandis que les importations avaient augmenté de 1,5 %. Si le repli enregistré en Wallonie en 2020 a été significatif, il est demeuré en fin de compte plus limité qu'à Bruxelles et qu'en Flandre.

Les **exportations nettes** totales se sont encore légèrement accrues en 2020, à 10,8 milliards d'euros, après s'être déjà vivement renforcées en 2019 (de 7,7 à 10,7 milliards d'euros). En 2020, ce solde a atteint son niveau le plus élevé depuis le début de la série en 1995.

**GRAPHIQUE 5** TOTAL DES EXPORTATIONS, DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS NETTES DE LA WALLONIE, 2009-2020

(milliards d'euros)



Source: ICN.

**TABLEAU 5** TOTAL DES EXPORTATIONS, DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS NETTES DE LA WALLONIE, 2010-2020

	Montants absolus (millions d'euros)			Evolution p.r. à l'année précédente				
	Exportations	Importations	Exportations nettes	(millions d'euros)			(pourcentages)	
				Exportations	Importations	Exportations nettes	Exportations	Importations
moy '10-'14	49 008,6	41 876,1	7 132,4	1 555,7	1 679,9	-124,2	3,6	4,6
2015	52 090,3	47 018,6	5 071,7	1 936,8	3 709,7	-1 772,9	3,9	8,6
2016	51 813,0	44 764,8	7 048,2	-277,3	-2 253,8	1 976,5	-0,5	-4,8
2017	55 716,6	48 417,9	7 298,7	3 903,6	3 653,1	250,5	7,5	8,2
2018	57 441,1	49 752,7	7 688,4	1 724,5	1 334,8	389,7	3,1	2,8
2019	61 214,6	50 520,9	10 693,7	3 773,5	768,2	3 005,3	6,6	1,5
2020	58 833,6	48 015,2	10 818,4	-2 381,0	-2 505,7	124,7	-3,9	-5,0

Source: ICN.

### 1.3.2 Répartition entre biens et services

En Wallonie, les deux composantes des **exportations** se sont repliées dans une mesure quasi identique en 2020. Les exportations de biens ont diminué de 3,8 % (à 41,3 milliards d'euros), tandis que les exportations de services se sont contractées de 4,0 % (à 17,5 milliards d'euros). En 2019, les exportations de biens de la Wallonie avaient encore nettement augmenté (+9,9 %), alors que les exportations de services s'étaient quelque peu affaiblies (-0,5 %). S'agissant des **importations**, le recul observé en 2020 a été essentiellement attribuable aux biens. Cette composante a chuté de 7,3 % (à 30,3 milliards d'euros), tandis que la baisse est restée relativement limitée dans les services (-0,7 %, à 17,7 milliards d'euros). En 2019, un ralentissement des importations de biens avait été enregistré (-1,1 %), tandis que les importations de services avaient progressé (+6,8 %).

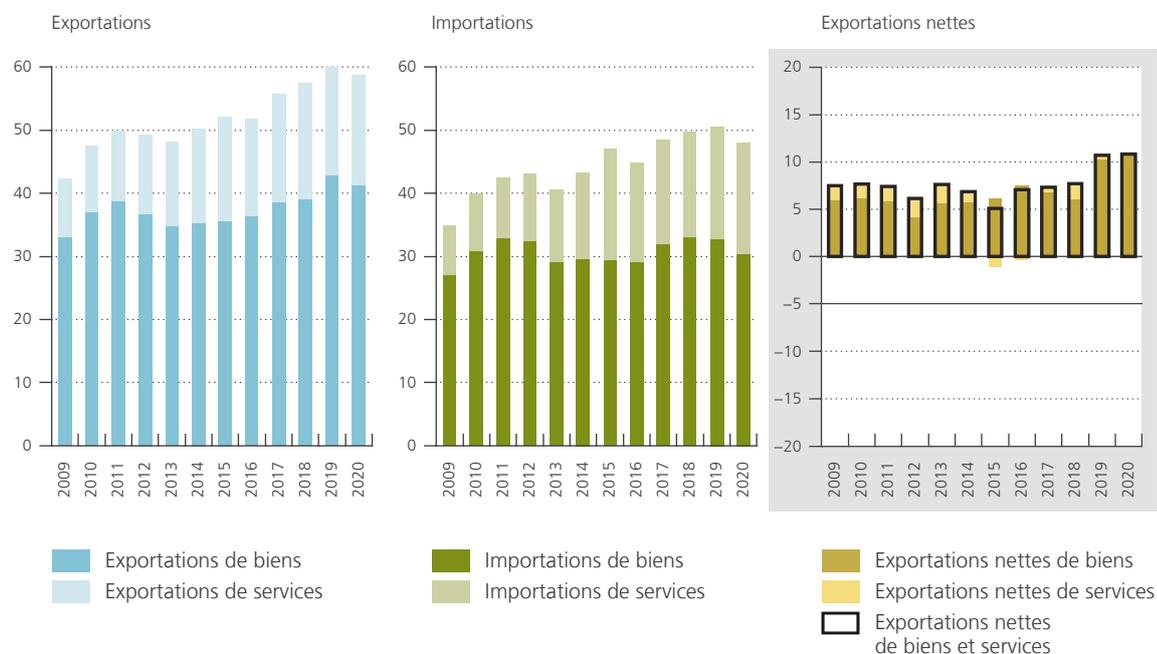
En ce qui concerne le commerce de biens, la métallurgie est la branche qui a le plus contribué à la contraction tant des importations que des exportations en 2020. L'évolution négative des exportations de services tient surtout au commerce et aux activités financières. S'agissant des importations de services, la contribution négative des dépenses de consommation finale des ménages, imputable aux restrictions imposées au tourisme à l'étranger,

a été compensée en 2020 par la contribution des activités financières, notamment par la forte hausse des importations de services TIC.

Les **exportations nettes** de la Wallonie reposent principalement sur les exportations nettes de biens. La vive augmentation des exportations nettes en 2019 a ainsi été attribuable à l'amélioration du solde du commerce de biens (+4,2 milliards d'euros), tandis que le solde des services s'est contracté cette année-là (-1,2 milliard d'euros). En 2020, les exportations nettes se sont maintenues au même niveau, mais ce statu quo dissimule un glissement entre les deux composantes. Le solde résiduel des services enregistré en 2019 s'est évaporé en 2020 (de 0,4 à -0,2 milliard d'euros), tandis que le solde du commerce de biens s'est encore renforcé (de 10,3 à 11,0 milliards d'euros). Les exportations nettes de biens ont été presque deux fois plus élevées au cours des années 2019-2020 que sur la période 2010-2014 (durant laquelle elles se montaient en moyenne à 5,5 milliards d'euros).

**GRAPHIQUE 6** TOTAL DES EXPORTATIONS, DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS NETTES DE LA WALLONIE RÉPARTI ENTRE BIENS ET SERVICES, 2009-2020

(milliards d'euros)



Source: ICN.

**TABEAU 6** TOTAL DES EXPORTATIONS, DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS NETTES DE LA WALLONIE RÉPARTI ENTRE BIENS ET SERVICES, 2010-2020

	Montants absolus (millions d'euros)		Parts (pourcentages)		Evolution p. r. à l'année précédente			
					(millions d'euros)		(pourcentages)	
	Biens	Services	Biens	Services	Biens	Services	Biens	Services
<b>Exportations</b>								
moy '10-'14	36 520,0	12 488,6	74,5	25,5	424,2	1 131,5	1,5	10,0
2015	35 505,1	16 585,2	68,2	31,8	292,0	1 644,8	0,8	11,0
2016	36 430,1	15 382,9	70,3	29,7	925,0	-1 202,3	2,6	-7,2
2017	38 663,2	17 053,4	69,4	30,6	2 233,1	1 670,5	6,1	10,9
2018	39 096,6	18 344,5	68,1	31,9	433,4	1 291,1	1,1	7,6
2019	42 968,5	18 246,1	70,2	29,8	3 871,9	-98,4	9,9	-0,5
2020	41 314,5	17 519,1	70,2	29,8	-1 654,0	-727,0	-3,8	-4,0
<b>Importations</b>								
moy '10-'14	31 001,5	10 874,7	74,1	25,9	475,1	1 204,8	2,0	12,3
2015	29 356,4	17 662,2	62,4	37,6	-146,8	3 856,5	-0,5	27,9
2016	28 994,1	15 770,7	64,8	35,2	-362,3	-1 891,5	-1,2	-10,7
2017	31 875,8	16 542,1	65,8	34,2	2 881,7	771,4	9,9	4,9
2018	33 069,4	16 683,3	66,5	33,5	1 193,6	141,2	3,7	0,9
2019	32 704,2	17 816,7	64,7	35,3	-365,2	1 133,4	-1,1	6,8
2020	30 331,6	17 683,6	63,2	36,8	-2 372,6	-133,1	-7,3	-0,7
<b>Exportations nettes</b>								
moy '10-'14	5 518,5	1 613,9			-50,9	-73,3	1,2	-2,6
2015	6 148,7	-1 077,0			438,8	-2 211,7	7,7	-194,9
2016	7 436,0	-387,8			1 287,3	689,2	20,9	-64,0
2017	6 787,4	511,3			-648,6	899,1	-8,7	-231,8
2018	6 027,2	1 661,2			-760,2	1 149,9	-11,2	224,9
2019	10 264,3	429,4			4 237,1	-1 231,8	70,3	-74,2
2020	10 982,9	-164,5			718,6	-593,9	7,0	-138,3

Source: ICN.

#### 1.4 Évolution des importations et des exportations de tourisme en 2020

Dans le tourisme, une diminution généralisée tant des importations (c'est-à-dire les dépenses touristiques effectuées à l'étranger par des résidents belges) que des exportations (c'est-à-dire les dépenses touristiques effectuées en Belgique par des non-résidents) a été enregistrée en 2020. D'importantes restrictions ont en effet été imposées aux voyages à l'étranger dans le cadre de la lutte contre la pandémie de coronavirus. Cette baisse a été d'une grande intensité dans les trois régions. En ce qui concerne les importations, les évolutions ont varié entre -29,8 % et -32,8 % dans les trois régions. S'agissant des exportations, c'est à Bruxelles que le repli a été le plus marqué (-35,5 %) et en Wallonie qu'il a été le plus faible (-22,6 %), la Flandre se situant entre les deux (-27,1 %).

L'importance du produit "tourisme" dans l'ensemble des importations et des exportations de services est très différente d'une région à l'autre. La part du tourisme est plus élevée en Wallonie qu'en Flandre, et s'avère la plus faible à Bruxelles (exportations: respectivement 10,9 %, 7,4 % et 3,9 % en 2019, importations: respectivement 23,8 %, 15,6 % et 8,7 % en 2019). En raison de ces poids différents, la contribution à l'évolution en 2020 diffère dès lors largement d'une région à l'autre et était plus lourde en Wallonie (exportations: -2,5 points de pourcentage, importations: -7,4 points de pourcentage).

Les importations de tourisme étant deux fois plus significatives que ses exportations, on observe un solde d'importations considérable pour le tourisme. Le recul général du tourisme en 2020 a dès lors entraîné un effet haussier sur les exportations nettes. Plus précisément, une amélioration du solde à hauteur de +3,3 milliards d'euros (de -9,1 milliards d'euros en 2019 à -5,8 milliards d'euros en 2020) est observée pour l'ensemble du Royaume en 2020. Au niveau régional, cette progression du solde se retrouve principalement en Flandre (+2,2 milliards d'euros) et aussi partiellement en Wallonie (+0,9 milliard d'euros). L'incidence sur le solde de Bruxelles reste limitée (+0,3 milliard d'euros).

**TABLEAU 7 EXPORTATIONS, IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS NETTES DE TOURISME, 2020<sup>1</sup>**  
(millions d'euros)

	Région géographique	Exportations		Importations		Exportations nettes	
		Tourisme	Total services	Tourisme	Total services	Tourisme	Total services
2019 (millions d'euros)	Bruxelles	1 155,3	29 667,4	2 233,2	25 765,4	-1 077,8	3 902,0
	Flandre	4 664,6	62 966,7	10 429,0	66 974,0	-5 764,4	-4 007,3
	Wallonie	1 989,5	18 246,1	4 234,7	17 816,7	-2 245,2	429,4
	Royaume	7 809,5	110 880,2	16 896,9	110 556,1	-9 087,4	324,1
2020 (millions d'euros)	Bruxelles	749,2	28 477,9	1 566,7	24 007,9	-817,5	4 470,0
	Flandre	3 400,8	60 424,0	7 011,8	62 941,5	-3 611,0	-2 517,5
	Wallonie	1 540,1	17 519,1	2 916,4	17 683,6	-1 376,3	-164,5
	Royaume	5 690,1	106 421,0	11 494,9	104 633,0	-5 804,8	1 788,0
Croissance en 2020 (millions d'euros)	Bruxelles	-406,2	-1 189,5	-666,5	-1 757,5	260,3	568,0
	Flandre	-1 263,8	-2 542,7	-3 417,2	-4 032,5	2 153,3	1 489,8
	Wallonie	-449,4	-727,0	-1 318,4	-133,1	868,9	-593,9
	Royaume	-2 119,4	-4 459,2	-5 402,0	-5 923,1	3 282,6	1 463,9
Parts en 2020 (pourcentages)	Bruxelles	3,9	100,0	8,7	100,0		
	Flandre	7,4	100,0	15,6	100,0		
	Wallonie	10,9	100,0	23,8	100,0		
	Royaume	7,0	100,0	15,3	100,0		
Taux de croissance en 2020 (pourcentages)	Bruxelles	-35,2	-4,0	-29,8	-6,8		
	Flandre	-27,1	-4,0	-32,8	-6,0		
	Wallonie	-22,6	-4,0	-31,1	-0,7		
	Royaume	-27,1	-4,0	-32,0	-5,4		
Contribution à la croissance en 2020 (points de pourcentages)	Bruxelles	-1,4	-4,0	-2,6	-6,8		
	Flandre	-2,0	-4,0	-5,1	-6,0		
	Wallonie	-2,5	-4,0	-7,4	-0,7		
	Royaume	-1,9	-4,0	-4,9	-5,4		

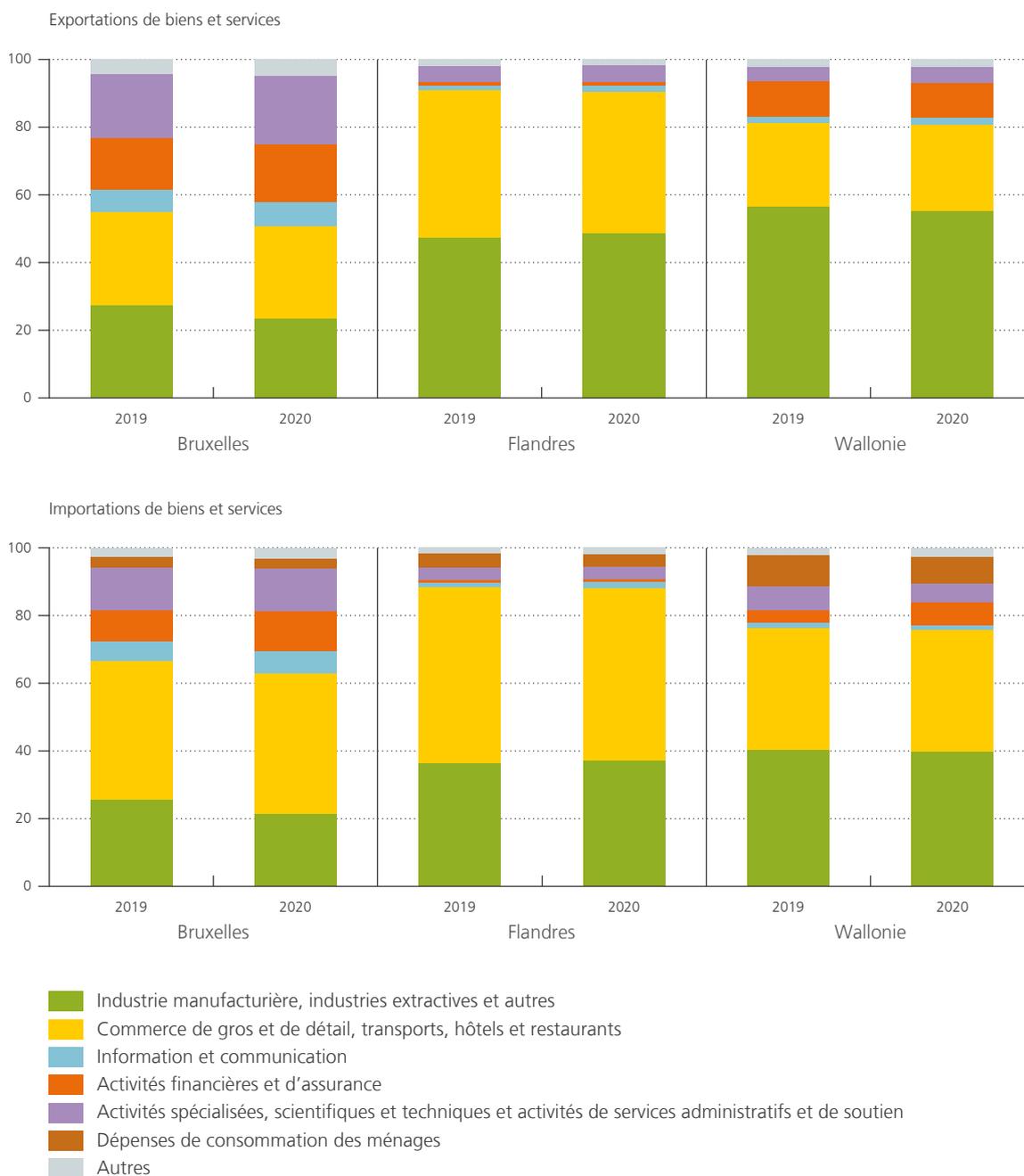
Source: ICN.

<sup>1</sup> Ces chiffres ne se retrouvent pas tels quels dans les tableaux en annexe. En effet, le produit « tourisme » y est scindé entre différentes branches d'activité. Ainsi, les exportations de tourisme sont surtout enregistrées dans le commerce de détail, les transports et l'horeca. Les importations de tourisme se retrouvent principalement dans les dépenses de consommation finale des ménages.

## 2. Structure des exportations et importations

2020 a été une année spéciale, certaines branches d'activité ayant notamment été plus lourdement touchées que d'autres par la pandémie de coronavirus, dans un sens tant positif que négatif (par exemple l'industrie pharmaceutique, l'horeca, les transports, le commerce de détail, etc.). Il s'avère toutefois que cela n'a quasiment pas modifié la structure du commerce international. Les différences entre 2019 et 2020 sont restées minimes pour les trois régions.

**GRAPHIQUE 7** STRUCTURE DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS PAR RÉGION - PART PAR BRANCHE D'ACTIVITÉS EN 2019 ET 2020  
(pourcentages)



Source: ICN.

Deux branches d'activité ont dominé **les importations et les exportations totales dans les trois régions**: la branche 'industrie manufacturière, industries extractives et autres' (*appelée ci-après: l'industrie*) et celle du 'commerce de gros et de détail, transports, hôtels et restaurants' (*appelée ci-après: commerce, transport et horeca*). L'industrie s'est révélée la branche d'activité la plus importante dans les exportations de Flandre ainsi que dans les importations et les exportations de la Wallonie. Quant à la branche d'activité commerce, transport et horeca, elle a représenté la plus grande part des importations et des exportations de Bruxelles, ainsi que des importations de Flandre. De plus, Bruxelles se démarque également par la part plus élevée de la branche d'activité 'activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien', tant du côté des importations que des exportations. Il en va de même pour la part des dépenses de consommation finale des ménages dans les importations wallonnes.

Cette part plus importante ne signifie toutefois pas que les ménages wallons importent davantage de biens et de services que les ménages bruxellois ou flamands. Exprimées par habitant, les dépenses à l'étranger d'un résident wallon sont même un peu plus faibles que celles d'un résident flamand ou bruxellois.

TABLEAU 8 IMPORTATIONS DES BIENS ET SERVICES PAR MÉNAGES, PAR RÉGION, 2018-2020

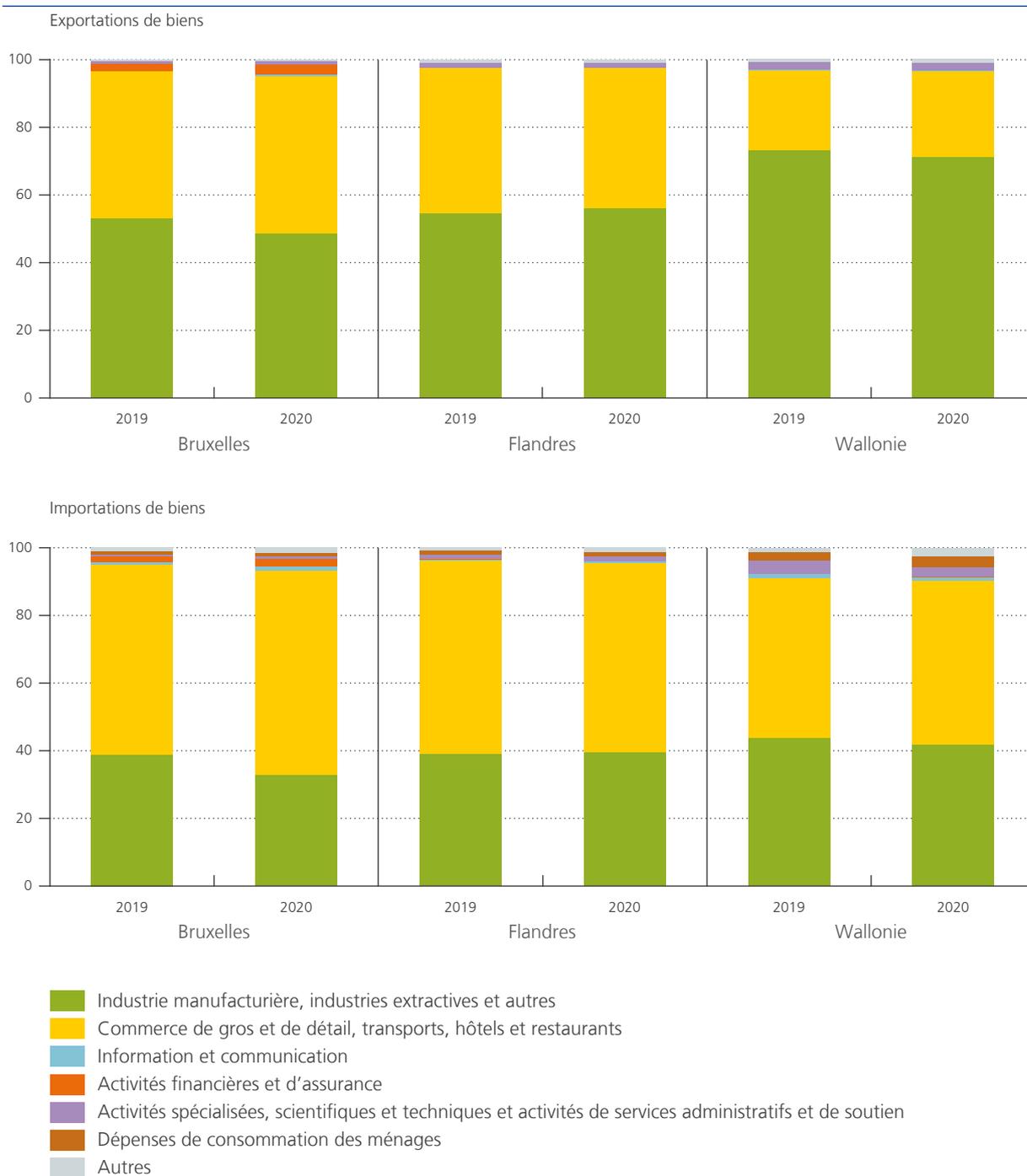
	Dépenses totales (millions d'euros)			Dépenses par habitant (euros)		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
<b>Importations des biens par les ménages</b>						
Bruxelles	283,1	290,8	351,0	235,2	239,7	287,9
Flandre	1 924,3	1 983,8	2 394,2	292,8	300,2	360,5
Wallonie	835,8	868,0	1 047,6	230,3	238,5	287,3
Royaume	3 043,2	3 142,6	3 792,8	266,9	274,2	329,6
<b>Importations des services par les ménages</b>						
Bruxelles	1 623,9	1 801,3	1 392,9	1 349,2	1 484,5	1 142,6
Flandre	8 443,1	9 320,5	6 791,6	1 284,9	1 410,2	1 022,7
Wallonie	3 511,5	3 859,5	2 823,4	967,6	1 060,4	774,2
Royaume	13 578,5	14 981,3	11 007,9	1 190,7	1 307,0	956,6
<b>Importations des biens et services par les ménages</b>						
Bruxelles	1 907,0	2 092,1	1 743,9	1 584,4	1 724,2	1 430,5
Flandre	10 367,4	11 304,3	9 185,8	1 577,7	1 710,4	1 383,2
Wallonie	4 347,3	4 727,5	3 871,0	1 197,9	1 298,9	1 061,5
Royaume	16 621,7	18 123,9	14 800,7	1 457,6	1 581,2	1 286,2

Source: ICN.

Dans les trois régions, les importations et les exportations de **biens** ont été, à plus de 90 %, le fait des branches d'activité de l'industrie et du commerce, transport et horeca. Pour la Wallonie, les exportations de l'industrie se sont avérées bien plus importantes que dans le reste du pays.

**GRAPHIQUE 8** STRUCTURE DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS DE BIENS PAR RÉGION - PART PAR BRANCHE D'ACTIVITÉS EN 2019 ET 2020

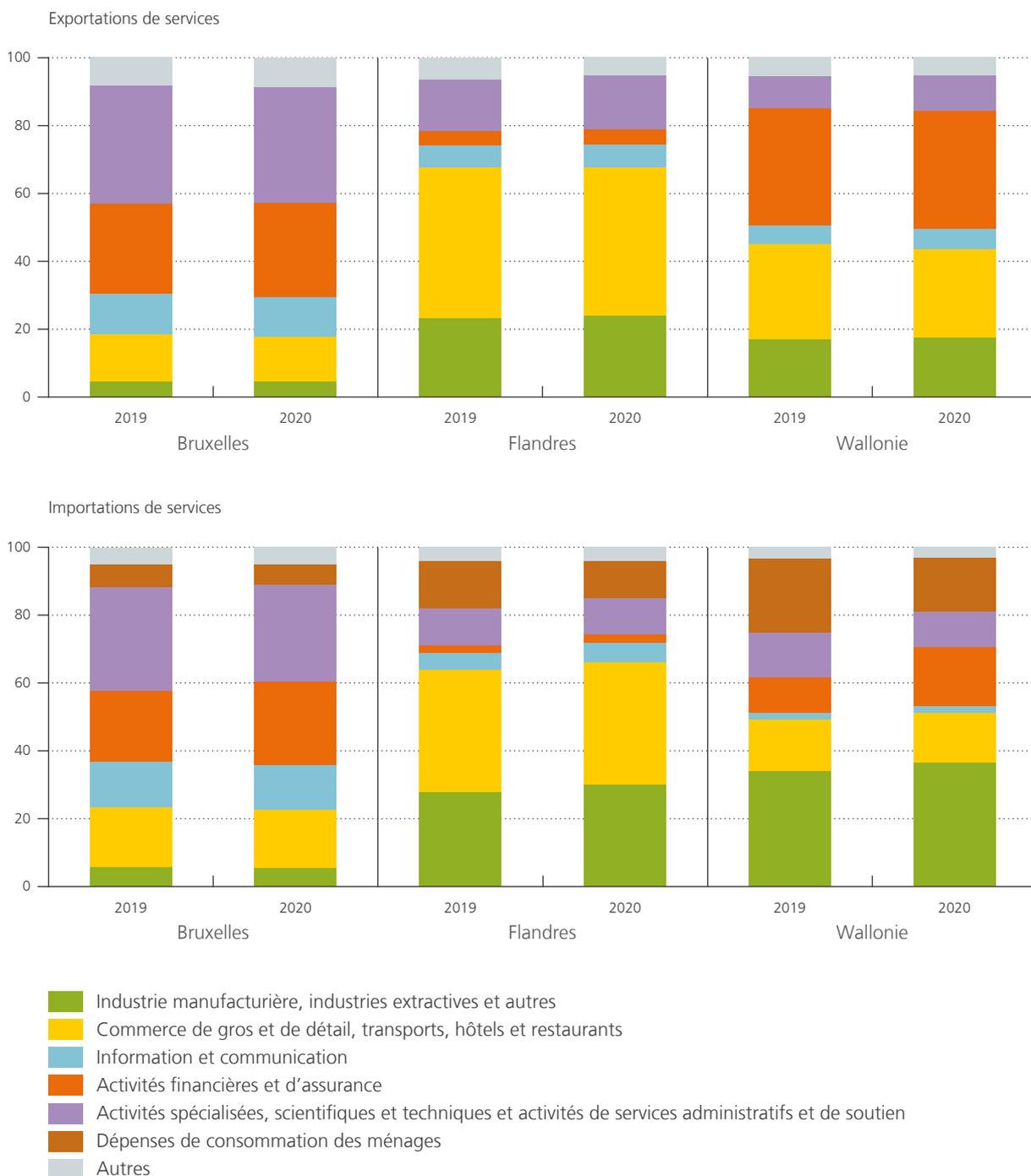
(pourcentages)



Source: ICN.

On a observé davantage de diversité au niveau des importations et des exportations de **services**. À Bruxelles, les 'activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien' ainsi que les 'activités financières et d'assurance' ont joué le plus grand rôle. En Flandre, à l'instar des biens, ce sont l'industrie, de même que le commerce, transport et horeca qui sont restés les principales branches importatrices et exportatrices de services. En Wallonie, les 'activités financières et d'assurance' ont occupé une place prépondérante dans les exportations alors qu'au niveau des importations, il s'est agi de l'industrie et des dépenses de consommation finale des ménages.

**GRAPHIQUE 9** STRUCTURE DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS DE SERVICES PAR RÉGION - PART PAR BRANCHE D'ACTIVITÉS EN 2019 ET 2020  
(pourcentages)



Source: ICN.

### 3. Révisions pour les années 2018 et 2019 dans la présente publication

#### 3.1 Révisions des exportations et des importations

Sur le plan méthodologique, cette publication est restée entièrement cohérente par rapport à celle de mars 2021.

Les modifications qui ont été apportées dans les comptes nationaux d'octobre 2021 découlent essentiellement de corrections ponctuelles au niveau des entreprises sur la base d'informations complémentaires. En fonction de la localisation des entreprises, les modifications se produisent dans une ou plusieurs zones géographiques. Ces corrections constituent la principale source de modifications dans les résultats régionaux, et ce tant pour 2018 que pour 2019.

Le passage de la méthode d'estimation provisoire pour l'année t-1 à la méthode définitive joue également un rôle pour l'année 2019, et ce tant pour l'établissement des résultats nationaux que pour leur répartition régionale.

Les clés de répartition des unités multi-arrondissementales ont également été affinées par rapport à la publication de mars 2021. La rémunération des étudiants notamment est désormais été intégrée et de nouvelles fusions et scissions ont été incorporées dans ces clés de répartition.

Le tableau 9 indique le niveau de la révision par région, ainsi que son incidence sur les parts et sur la croissance de chaque région. De manière générale, la révision, tant au niveau national que régional, est plus importante pour 2019 que pour 2018. Les corrections ponctuelles ont été plus significatives pour 2019.

TABLEAU 9 IMPACT DES RÉVISIONS SUR LES PARTS ET CROISSANCE PAR RÉGIONS

	Révision en niveau (pourcentages)		Impact (points de pourcentage) sur			
			les parts		la croissance	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019
<b>Exportations des biens</b>						
Bruxelles	-0,8	2,5	0,0	0,2	-0,8	3,5
Flandre	-0,3	0,5	0,0	0,0	-0,3	0,8
Wallonie	0,3	-0,8	0,1	-0,2	0,3	-1,2
Royaume	-0,3	0,5	0,0	0,0	-0,3	0,8
<b>Importations des biens</b>						
Bruxelles	-0,4	2,1	-0,1	0,2	-0,5	2,7
Flandre	0,5	1,3	0,2	0,4	0,5	0,8
Wallonie	-0,6	-4,0	-0,1	-0,6	-0,6	-3,6
Royaume	0,2	0,7	0,0	0,0	0,2	0,5
<b>Exportations des services</b>						
Bruxelles	0,9	0,4	0,1	-0,4	0,9	-0,5
Flandre	0,4	3,3	-0,1	0,8	0,4	2,9
Wallonie	0,7	-1,1	0,0	-0,5	0,7	-1,8
Royaume	0,6	1,8	0,0	0,0	0,6	1,2
<b>Importations des services</b>						
Bruxelles	-0,1	-3,1	0,2	-1,0	-0,1	-3,2
Flandre	-0,7	3,1	0,1	1,3	-0,7	3,9
Wallonie	-2,2	-0,8	-0,2	-0,3	-2,2	1,4
Royaume	-0,8	1,0	0,0	0,0	-0,8	1,8

Source: ICN.

### 3.2 Introduction NUTS 2021

Pour la répartition régionale du pays, il est fait usage de la nomenclature NUTS ('Nomenclature of Territorial Units for Statistics'), qui est établie au niveau européen. Elle se base sur la division administrative existante de la Belgique en régions (NUTS1), en provinces (NUTS2) et en arrondissements (NUTS3). Une nouvelle version de cette nomenclature ('NUTS 2021') est applicable depuis le 1er janvier 2021.

La présente publication utilise pour la première fois cette nouvelle classification NUTS, dans le cadre de laquelle la composition des arrondissements au sein des provinces de Limbourg et de Hainaut est modifiée. Cette modification n'a donc aucune incidence sur les résultats par région et par province.

- Dans la province du **Limbourg**, les communes de Meeuwen-Gruitrode (arrondissement de Maaseik) et d'Opglabbeek (arrondissement de Hasselt) fusionnent pour former une nouvelle commune sous le nom d'Oudsbergen (arrondissement de Maaseik). L'ancienne commune d'Opglabbeek passe de l'arrondissement de Hasselt à celui de Maaseik;
- Dans la province du **Hainaut**, la composition est profondément remaniée :
  - arr. 51: gagne trois communes (Enghien, Silly et Lessines) ;
  - arr. 52: perd deux communes (Seneffe et Manage) ;
  - arr. 53: pas de modification ;
  - arr. 54: perd deux communes (Mouscron et Comines-Warneton) et disparaît de ce fait complètement ;
  - arr. 55: perd quatre communes (La Louvière, Enghien, Silly et Lessines), mais en gagne deux (Seneffe et Manage) ;
  - arr. 56: perd trois communes (Binche, Estinnes et Morlanwelz) ;
  - arr. 57: gagne deux communes (Mouscron et Comines-Warneton) ;
  - arr. 58: cet arrondissement est entièrement neuf et est constitué de quatre communes (La Louvière, Binche, Estinnes et Morlanwelz).

La série temporelle est actuellement disponible en NUTS 2021 à compter de l'année 2018. Les années précédentes seront actualisées en NUTS 2021 à l'occasion de la prochaine révision méthodologique.

Le tableau ci-dessous illustre l'incidence du passage en NUTS 2021 dans les provinces concernées sur la base des résultats pour l'année 2018. À cet égard, il ne peut toutefois pas être fait abstraction des autres modifications courantes qui ont été effectuées dans la présente version.

**TABLEAU 10** PARTS PAR ARRONDISSEMENT PAR PROVINCE AVANT ET APRÈS L'INTRODUCTION NUTS 2021, ANNÉE 2018 (pourcentages)

2018	Exportations de biens			Importations de biens			Exportations de services			Importations de services		
	Version actuelle	Version précédente	Différence (en points de pourcentages)	Version actuelle	Version précédente	Différence (en points de pourcentages)	Version actuelle	Version précédente	Différence (en points de pourcentages)	Version actuelle	Version précédente	Différence (en points de pourcentages)
<b>Limbourg</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>0,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>0,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>0,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>0,0</b>
Hasselt	48,6	60,7	-12,0	50,3	61,3	-10,9	58,8	64,0	-5,2	63,3	63,6	-0,4
Maaseik	34,6	22,6	12,0	30,2	22,3	7,9	28,6	23,4	5,2	22,1	21,7	0,4
Tongres	16,8	16,7	0,1	19,5	16,4	3,0	12,6	12,6	0,0	14,7	14,7	0,0
<b>Hainaut</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>0,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>0,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>0,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>0,0</b>
Ath	6,2	5,3	0,9	7,1	4,8	2,3	8,6	4,1	4,4	7,9	6,0	1,9
Charleroi	35,6	48,6	-13,0	37,8	50,4	-12,6	37,5	45,0	-7,4	32,7	39,6	-6,9
Mons	12,2	12,1	0,1	16,0	15,9	0,1	22,7	23,0	-0,3	16,7	16,6	0,1
Mouscron	0,0	14,6	-14,6	0,0	10,7	-10,7	0,0	4,5	-4,5	0,0	9,8	-9,8
Soignies	13,7	4,0	9,7	13,6	6,7	7,0	10,7	10,5	0,2	9,2	9,4	-0,1
Thuin	1,7	1,9	-0,2	1,9	2,5	-0,6	1,7	2,5	-0,8	3,6	5,7	-2,1
Tournai	0,0	13,5	-13,5	0,0	9,0	-9,0	0,0	10,5	-10,5	0,0	13,0	-13,0
Tournai-Mouscron	28,3	0,0	28,3	19,9	0,0	19,9	14,7	0,0	14,7	23,0	0,0	23,0
La Louvière	2,4	0,0	2,4	3,6	0,0	3,6	4,1	0,0	4,1	6,9	0,0	6,9

Source: ICN.

## 4. Séries disponibles

### Davantage de tableaux sur NBB.STAT

Jusqu'à l'édition de 2019, la présente publication comportait un grand nombre de tableaux statistiques. Dorénavant, ces tableaux n'y figurent plus, à l'exception de ceux présentant les contributions des branches d'activité (A38) à l'évolution régionale. Ceci n'implique toutefois aucune perte d'information statistique pour l'utilisateur, puisque l'intégralité des données est toujours disponible sur la base de données [NBB.Stat](#).

### Cadre européen

La répartition régionale des importations et des exportations belges ne fait pas partie des obligations statistiques européennes.

Néanmoins, elle s'effectue sur la base des normes européennes, à savoir le Système européen des comptes nationaux et régionaux 2010 (SEC 2010). Ces principes sont par ailleurs utilisés pour les autres variables régionales par branche d'activité (rémunération des salariés, valeur ajoutée brute à prix de base, formation brute de capital fixe, nombre de personnes occupées). Les résultats qui découlent de la ventilation régionale des importations et des exportations belges sont donc cohérents et comparables avec les autres agrégats des comptes régionaux.

Une note méthodologique détaillée sur la répartition régionale des importations et des exportations belges de biens et de services (mars 2021) peut être consultée sur le [website de la BnB](#).

### Séries homogènes et périodes couvertes

Des séries se rapportant à la ventilation régionale des importations et des exportations belges de biens et de services sont disponibles à partir de 1995. Depuis l'année de données 2009, ces séries sont cohérentes d'un point de vue méthodologique avec la dernière version en date des comptes nationaux, soit à ce jour celle d'octobre 2021. Les résultats pour les années 1995-2008 sont cohérents d'un point de vue méthodologique avec les comptes nationaux publiés en octobre 2018.

Comme indiqué plus haut, les séries sont établies suivant les principes du SEC 2010 et sur la base de la nomenclature d'activités NACE 2008.

Période	1995-2008	2009-2017	2018-2019
SEC	SEC 2010		
NACE	NACE 2008		
NUTS	NUTS 2016		NUTS 2021
Cohérence CN	Version septembre 2018	Version septembre 2021	

Pour les années 2006 et 2007, aucune répartition régionale des importations et des exportations de services n'est disponible, faute de données de base détaillées. Jusqu'en 2006, la collecte des données de base relatives au commerce de services était réalisée au départ de déclarations aux établissements de crédit. Depuis 2007, la collecte s'effectue par la voie d'enquêtes menées auprès des importateurs et des exportateurs de services.

### Timeliness

Depuis la publication de mars 2021, une estimation provisoire pour la dernière année est incluse. La dernière année disponible correspond donc à l'année t-1 par rapport à l'année t de la publication des comptes nationaux avec lesquels la répartition régionale effectuée dans la présente publication est cohérente. La méthode suivie pour effectuer cette estimation provisoire est décrite dans la [note méthodologique](#).

La publication intervient donc 15 mois après la fin de la période couverte.

### Niveaux de détail (géographique et par branche)

Le degré de détail des variables par branche d'activité selon le lieu de travail peut être défini suivant deux critères de base :

- Le degré de détail au niveau des branches d'activité: les classifications des activités A3, A10, A21, A38 et A64 comportent respectivement 3, 10, 21, 38 et 64 catégories d'activités et constituent des regroupements de la nomenclature NACE 2008 (nomenclature d'activités de la Communauté européenne). En ce qui concerne les estimations belges, un niveau spécifique (branches d'activité SUT) est utilisé, dans lequel les codes NACE sont groupés en trois et/ou quatre positions ;
- Le degré de détail géographique: en Belgique, les classifications NUTS1, NUTS2 et NUTS3 correspondent respectivement aux niveaux des régions, des provinces et des arrondissements.

Tous les calculs s'effectuent au niveau le plus fin possible: 141 branches d'activité SUT en combinaison avec les arrondissements.

Les détails des chiffres publiés, en revanche, dépendent du niveau de détail des unités NUTS, de la qualité des méthodes de calcul et des données de base ainsi que de la confidentialité des données. En fonction de ces paramètres, on peut parvenir à un plus grand niveau de détail tant pour les biens que pour les services en ce qui concerne les importations et les exportations.

Pour la répartition régionale des importations et des exportations belges de biens et de services, les niveaux d'agrégation publiés sont les suivants :

	A3	A10	A21	A38	A64
Arrondissements (NUTS3)	Importations et exportations de services	Importations et exportations de biens			
Provinces (NUTS2)		Importations et exportations de services		Importations et exportations de biens	
Régions (NUTS1)			Importations et exportations de services		Importations et exportations de biens

## 5. Tableaux

### 5.1 Tableau de synthèse (2018-2020)

	En chiffres absolus (millions d'euros)	Part de chaque région dans le Royaume (pourcentages)	Pourcentages de variation par rapport à l'année précédente (pourcentages)			Taux de croissance annuelle moyen (pourcent- ages)
	2019	2019	2018	2019	2020	2011-2020
<b>Exportations de biens</b>						
Bruxelles	26 111,9	9,3	4,8	11,8	-18,9	-0,1
Flandre	213 028,1	75,5	4,2	-0,3	-7,7	3,3
Wallonie	42 968,5	15,2	1,1	9,9	-3,8	1,2
Royaume	282 108,5	100,0	3,8	2,1	-8,1	2,6
<b>Importations de biens</b>						
Bruxelles	39 230,3	14,0	6,2	5,5	-17,8	-0,8
Flandre	207 364,7	74,2	5,6	-0,2	-7,4	3,6
Wallonie	32 704,2	11,7	3,7	-1,1	-7,3	0,0
Royaume	279 299,2	100,0	5,4	0,4	-8,9	2,4
<b>Exportations nettes de biens</b>						
Bruxelles	-13 118,4	-467,0	8,6	-5,2	-15,5	-1,7
Flandre	5 663,4	201,6	-28,7	-4,3	-16,3	-1,6
Wallonie	10 264,3	365,4	-11,2	70,3	7,0	8,9
Royaume	2 809,3	100,0	-180,3	-248,6	65,0	-16,3
<b>Exportations de services</b>						
Bruxelles	29 667,4	26,8	-1,4	7,2	-4,0	4,5
Flandre	62 966,7	56,8	1,4	5,3	-4,0	3,9
Wallonie	18 246,1	16,5	7,6	-0,5	-4,0	5,5
Royaume	110 880,2	100,0	1,6	4,8	-4,0	4,3
<b>Importations de services</b>						
Bruxelles	25 765,4	23,3	1,1	4,0	-6,8	4,0
Flandre	66 974,0	60,6	4,6	5,3	-6,0	5,3
Wallonie	17 816,7	16,1	0,9	6,8	-0,7	7,5
Royaume	110 556,1	100,0	3,1	5,3	-5,4	5,3
<b>Exportations nettes de services</b>						
Bruxelles	3 902,0	1 203,9	-18,3	34,5	14,6	16,5
Flandre	-4 007,3	-1 236,4	111,4	6,0	-37,2	7,8
Wallonie	429,4	132,5	224,9	-74,2	-138,3	-49,2
Royaume	324,1	100,0	-65,7	-58,4	451,7	22,9
<b>Exportations de biens et services</b>						
Bruxelles	55 779,3	14,2	1,4	9,3	-11,0	2,1
Flandre	275 994,8	70,2	3,5	0,9	-6,9	3,4
Wallonie	61 214,6	15,6	3,1	6,6	-3,9	2,2
Royaume	392 988,7	100,0	3,2	2,9	-7,0	3,0
<b>Importations de biens et services</b>						
Bruxelles	64 995,7	16,7	4,1	4,9	-13,4	0,9
Flandre	274 338,7	70,4	5,3	1,1	-7,1	3,9
Wallonie	50 520,9	13,0	2,8	1,5	-5,0	2,0
Royaume	389 855,3	100,0	4,8	1,8	-7,9	3,1
<b>Exportations nettes de biens et services</b>						
Bruxelles	-9 216,4	-294,1	19,0	-15,7	-28,2	-2,0
Flandre	1 656,1	52,9	-67,2	-22,4	34,3	-7,6
Wallonie	10 693,7	341,3	5,3	39,1	1,2	10,6
Royaume	3 133,4	100,0	-124,0	-382,1	105,0	50,3

Source: ICN.

## 5.2 Contributions par branche d'activité aux évolutions régionales (2019-2020)

### 5.2.1 Contribution par branche d'activité A38 aux évolutions régionales des exportations de biens en 2019 et 2020 (points de pourcentage)

A38		2019				2020			
		Bruxelles	Flandre	Wallonie	Royaume	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Royaume
Agriculture, sylviculture et pêche	AA	0,00	0,07	0,29	0,10	0,01	0,03	-0,02	0,02
Industries extractives	BB	0,00	-0,01	-0,01	-0,01	0,00	0,01	0,00	0,00
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	CA	-0,06	0,15	0,40	0,17	-0,05	0,01	-0,27	-0,04
Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	CB	0,00	-0,23	-0,07	-0,19	0,00	-0,17	-0,01	-0,13
Travail du bois, industrie du papier et imprimerie	CC	0,01	-0,03	-0,15	-0,04	-0,02	-0,14	-0,17	-0,13
Cokéfaction et raffinage	CD	2,16	-0,12	0,04	0,09	-12,22	-1,53	-0,11	-2,30
Industrie chimique	CE	3,70	-0,35	0,18	0,07	-0,11	-0,92	-0,06	-0,72
Industrie pharmaceutique	CF	0,33	1,23	7,54	2,05	0,27	1,43	0,32	1,15
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	CG	-0,03	0,05	-0,26	0,00	0,00	-0,10	-0,31	-0,12
Métallurgie et fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	CH	-0,06	-0,33	0,18	-0,24	0,43	-0,31	-2,35	-0,55
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	CI	0,01	-0,02	0,08	-0,01	0,00	-0,10	0,01	-0,08
Fabrication d'équipements électriques	CJ	-0,02	-0,02	0,59	0,07	-0,03	-0,07	-0,23	-0,09
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	CK	0,07	0,01	-0,08	0,00	-0,12	-0,41	-0,41	-0,38
Fabrication de matériels de transport	CL	4,91	0,16	-0,54	0,46	-1,03	-0,29	-0,76	-0,43
Autres industries manufacturières; réparation et installation de machines et d'équipements	CM	0,03	0,06	0,18	0,08	-0,02	-0,04	-0,07	-0,05
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	DD	-0,89	0,00	-0,13	-0,10	-0,86	-0,09	-0,29	-0,19
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	EE	-0,02	-0,03	-0,09	-0,04	-0,07	-0,01	-0,06	-0,02
Construction	FF	-0,29	-0,04	-0,04	-0,06	-0,13	-0,05	0,15	-0,02
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	GG	2,99	-0,39	0,00	-0,05	-5,38	-5,12	1,38	-4,15
Transports et entreposage	HH	-1,33	-0,46	0,54	-0,40	-0,06	0,34	-0,40	0,19
Hébergement et restauration	II	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,02	0,00	-0,01
Édition, audiovisuel et diffusion	JA	0,02	-0,01	0,00	-0,01	-0,01	0,00	0,00	0,00
Télécommunications	JB	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,01	0,00	-0,01
Activités informatiques et services d'information	JC	0,01	0,02	0,01	0,02	-0,01	0,00	-0,08	-0,01
Activités financières et d'assurance	KK	0,68	0,01	0,04	0,07	0,54	0,02	0,02	0,07
Activités immobilières	LL	-0,02	0,01	0,03	0,01	0,00	-0,01	0,01	-0,01
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	MA	-0,32	0,13	-0,10	0,06	-0,02	-0,12	0,02	-0,09
Recherche-développement scientifique	MB	0,00	0,00	-0,11	-0,01	0,00	0,01	0,00	0,00
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	MC	-0,01	0,01	-0,02	0,00	0,01	0,04	0,24	0,06
Activités de services administratifs et de soutien	NN	-0,05	-0,17	1,37	0,05	-0,01	0,01	-0,37	-0,05
Administration publique	OO	-0,03	0,00	-0,01	-0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
Enseignement	PP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Activités pour la santé humaine	QA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	QB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Arts, spectacles et activités récréatives	RR	0,02	0,00	0,00	0,00	-0,02	0,00	0,00	0,00
Autres activités de services	SS	-0,01	0,00	0,05	0,00	0,01	-0,07	-0,03	-0,06
Dépenses de consommation finale des ménages	P.3	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>11,83</b>	<b>-0,33</b>	<b>9,90</b>	<b>2,14</b>	<b>-18,89</b>	<b>-7,68</b>	<b>-3,85</b>	<b>-8,14</b>
Industrie	C	11,03	0,55	8,09	2,50	-12,90	-2,64	-4,42	-3,86

■ = contribution à l'évolution négative

■ = top 5 des contributions à l'évolution les plus faibles

■ = top 5 des contributions à l'évolution les plus élevées

Source: ICN.

5.2.2 Contribution par branche d'activité A38 aux évolutions régionales des importations de biens en 2019 et 2020  
(points de pourcentage)

A38		2019				2020			
		Bruxelles	Flandre	Wallonie	Royaume	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Royaume
Agriculture, sylviculture et pêche	AA	0,00	0,03	-0,02	0,02	0,01	0,01	0,01	0,01
Industries extractives	BB	0,01	0,00	0,01	0,01	-0,03	0,00	-0,01	-0,01
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	CA	0,00	0,01	-0,42	-0,04	0,05	0,25	-0,41	0,14
Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	CB	0,00	-0,15	-0,12	-0,13	0,00	-0,08	0,03	-0,05
Travail du bois, industrie du papier et imprimerie	CC	0,00	-0,06	-0,16	-0,06	0,00	-0,09	-0,13	-0,08
Cokéfaction et raffinage	CD	-0,55	-0,40	0,05	-0,37	-9,53	-1,78	-0,21	-2,68
Industrie chimique	CE	-0,10	-0,34	-0,27	-0,30	-0,02	-0,14	0,13	-0,09
Industrie pharmaceutique	CF	0,09	1,33	0,26	1,03	0,13	0,13	0,18	0,14
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	CG	0,00	-0,02	0,28	0,02	0,01	-0,14	-1,04	-0,22
Métallurgie et fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	CH	-0,08	-0,50	-1,35	-0,55	0,40	0,00	-1,63	-0,14
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	CI	0,01	0,01	-0,01	0,00	0,01	-0,05	0,00	-0,04
Fabrication d'équipements électriques	CJ	0,00	-0,01	0,31	0,03	-0,01	-0,03	-0,27	-0,05
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	CK	0,02	-0,05	-0,19	-0,06	0,00	-0,20	-0,07	-0,16
Fabrication de matériels de transport	CL	2,55	0,00	0,07	0,35	-0,44	-0,29	-0,93	-0,39
Autres industries manufacturières; réparation et installation de machines et d'équipements	CM	-0,01	0,06	0,20	0,07	0,02	0,26	0,13	0,21
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	DD	-2,65	-0,16	-0,61	-0,54	-2,35	-0,31	-0,80	-0,65
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	EE	0,00	0,03	-0,09	0,01	0,00	-0,03	-0,10	-0,03
Construction	FF	0,33	-0,05	0,01	0,01	-0,11	0,03	0,09	0,02
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	GG	6,20	0,05	1,07	1,00	-6,16	-4,78	-1,34	-4,57
Transports et entreposage	HH	-0,59	-0,29	0,08	-0,28	-0,31	-0,46	-1,00	-0,50
Hébergement et restauration	II	0,00	0,01	0,01	0,01	-0,01	-0,01	-0,02	-0,01
Édition, audiovisuel et diffusion	JA	0,02	0,00	-0,02	0,00	-0,02	0,00	-0,01	0,00
Télécommunications	JB	-0,02	0,02	-0,01	0,01	0,00	0,01	0,02	0,01
Activités informatiques et services d'information	JC	-0,03	-0,01	-0,79	-0,10	0,02	-0,01	-0,04	-0,01
Activités financières et d'assurance	KK	0,31	0,05	0,03	0,08	0,35	0,02	0,06	0,07
Activités immobilières	LL	0,04	0,01	0,02	0,02	-0,02	-0,01	0,02	-0,01
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	MA	-0,13	0,19	0,32	0,17	-0,18	-0,19	-0,09	-0,17
Recherche-développement scientifique	MB	-0,01	-0,03	0,24	0,01	0,00	0,00	-1,15	-0,14
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	MC	0,00	0,01	0,00	0,00	-0,03	0,02	0,00	0,01
Activités de services administratifs et de soutien	NN	0,06	-0,02	-0,15	-0,02	-0,02	-0,01	-0,02	-0,01
Administration publique	OO	-0,01	0,00	0,01	0,00	0,06	0,01	0,06	0,03
Enseignement	PP	0,00	0,00	-0,01	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00
Activités pour la santé humaine	QA	0,04	0,01	0,02	0,01	0,25	0,20	0,67	0,27
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	QB	0,00	0,00	-0,02	0,00	0,02	0,02	0,06	0,02
Arts, spectacles et activités récréatives	RR	0,01	0,00	0,04	0,01	-0,02	0,00	-0,03	-0,01
Autres activités de services	SS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	0,00	0,01	0,00
Dépenses de consommation finale des ménages	P.3	0,02	0,03	0,10	0,04	0,15	0,20	0,55	0,23
<b>Total</b>		<b>5,51</b>	<b>-0,22</b>	<b>-1,10</b>	<b>0,44</b>	<b>-17,75</b>	<b>-7,45</b>	<b>-7,25</b>	<b>-8,87</b>
Industrie	C	1,92	-0,13	-1,36	0,00	-9,38	-2,18	-4,20	-3,42

= contribution à l'évolution négative

= top 5 des contributions à l'évolution les plus faibles

= top 5 des contributions à l'évolution les plus élevées

Source: ICN.

5.2.3 Contribution par branche d'activité A21 aux évolutions régionales des exportations de services en 2019 et 2020  
(points de pourcentage)

A21		2019				2020			
		Bruxelles	Flandre	Wallonie	Royaume	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Royaume
Agriculture, sylviculture et pêche	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,07	-0,01	0,04
Industrie manufacturière, y compris l'industrie extractive	B + C	-0,32	1,40	-2,22	0,33	-0,15	-0,11	0,31	-0,05
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné et Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	D + E	0,52	0,21	0,61	0,36	-0,06	-0,03	-0,52	-0,12
Construction	F	-0,07	0,58	0,02	0,31	-0,24	-1,14	0,05	-0,70
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	G	-1,81	-0,09	0,21	-0,49	-0,11	-1,30	-1,77	-1,06
Transports et entreposage	H	-0,10	0,63	0,85	0,48	-0,32	-0,35	-0,77	-0,41
Hébergement et restauration	I	0,15	0,12	0,31	0,16	-0,95	-0,80	-0,62	-0,81
Information et communication	J	0,56	0,45	0,22	0,44	-0,67	-0,10	0,63	-0,13
Activités financières et d'assurance	K	5,11	0,26	2,55	1,92	0,10	-0,23	-1,28	-0,31
Activités immobilières	L	0,09	0,01	-0,02	0,03	0,29	0,00	-0,02	0,08
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	M	1,48	0,86	-4,34	0,12	-1,93	0,63	-0,04	-0,17
Activités de services administratifs et de soutien	N	1,09	0,70	1,23	0,90	0,13	-0,47	0,61	-0,13
Administration publique	O	0,22	0,12	0,21	0,16	-0,01	-0,07	-0,11	-0,06
Enseignement	P	-0,03	0,05	0,04	0,03	-0,12	0,03	-0,07	-0,03
Menselijke gezondheidszorg en maatschappelijke dienstverlening	Q	-0,04	-0,04	-0,17	-0,06	-0,08	-0,04	-0,24	-0,08
Arts, spectacles et activités récréatives	R	0,10	0,06	-0,03	0,05	-0,12	-0,12	-0,12	-0,12
Autres activités de services	S	0,28	-0,01	0,00	0,06	0,24	-0,02	0,00	0,06
Dépenses de consommation finale des ménages	P.3	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>7,23</b>	<b>5,31</b>	<b>-0,54</b>	<b>4,80</b>	<b>-4,01</b>	<b>-4,04</b>	<b>-3,98</b>	<b>-4,02</b>
Industrie	C	confidentieel							

 = contribution à l'évolution négative

 = top 3 des contributions à l'évolution les plus faibles

 = top 3 des contributions à l'évolution les plus élevées

Source: ICN.

5.2.4 Contribution par branche d'activité A21 aux évolutions régionales des importations de services en 2019 et 2020 (points de pourcentage)

A21		2019				2020			
		Bruxelles	Flandre	Wallonie	Royaume	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Royaume
Agriculture, sylviculture et pêche	A	0,00	-0,01	0,01	0,00	0,00	0,01	-0,01	0,01
Industrie manufacturière, y compris l'industrie extractive	B + C	-0,36	2,50	1,68	1,70	-0,07	0,14	2,26	0,43
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné et Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	D + E	0,18	-0,10	-0,06	-0,03	-0,58	0,09	-0,08	-0,09
Construction	F	0,69	0,33	0,00	0,36	-0,25	-0,10	0,00	-0,12
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	G	-0,04	0,33	0,12	0,21	-0,58	0,05	-0,31	-0,16
Transports et entreposage	H	-0,41	-0,56	0,80	-0,31	-1,20	-1,81	-0,37	-1,44
Hébergement et restauration	I	-0,04	0,01	0,01	0,00	-0,06	-0,04	-0,04	-0,05
Information et communication	J	0,26	0,97	0,18	0,68	-0,70	0,18	0,00	-0,05
Activités financières et d'assurance	K	1,14	0,23	0,30	0,45	1,70	0,05	6,94	1,54
Activités immobilières	L	0,01	0,02	0,00	0,01	0,03	-0,04	-0,04	-0,02
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	M	1,00	0,15	-0,55	0,24	-3,39	0,70	-0,89	-0,51
Activités de services administratifs et de soutien	N	0,68	0,04	1,95	0,49	-0,12	-1,32	-1,97	-1,14
Administration publique	O	-0,07	-0,02	-0,03	-0,03	-0,05	0,00	-0,05	-0,02
Enseignement	P	0,00	0,00	0,04	0,01	-0,03	-0,05	-0,07	-0,05
Menselijke gezondheidszorg en maatschappelijke dienstverlening	Q	-0,04	0,03	0,01	0,01	0,00	-0,03	-0,06	-0,03
Arts, spectacles et activités récréatives	R	0,17	0,03	0,11	0,08	-0,01	-0,09	-0,09	-0,07
Autres activités de services	S	0,16	0,00	0,12	0,06	0,06	0,01	-0,16	-0,01
Dépenses de consommation finale des ménages	P.3	0,72	1,38	2,09	1,34	-1,59	-3,78	-5,82	-3,59
<b>Total</b>		<b>4,03</b>	<b>5,35</b>	<b>6,79</b>	<b>5,27</b>	<b>-6,82</b>	<b>-6,02</b>	<b>-0,75</b>	<b>-5,36</b>
Industrie	C	confidentieel							

 = contribution à l'évolution négative

 = top 3 des contributions à l'évolution les plus faibles

 = top 3 des contributions à l'évolution les plus élevées

Source: ICN.



# Publications de l'ICN - Personnes de contact

L'Institut des comptes nationaux publie, outre les principaux agrégats, d'autres chiffres tirés des comptes nationaux et régionaux. La grande majorité des données sont disponibles en format pdf via l'hyperlien:

<https://www.nbb.be/doc/DQ/F/planningPapPub.htm>

Les données chiffrées peuvent être obtenues via la banque de données interactive NBB.Stat. Vous trouverez ci-dessous une brève description de chaque publication.

## 1. Comptes nationaux détaillés

La publication des comptes nationaux détaillés paraît vers la mi-octobre. Elle consiste en tableaux détaillés sur la composition et la répartition du produit intérieur, le compte de production et d'exploitation, les principales catégories de dépenses, les comptes des secteurs, le stock de capital et le marché du travail.

## 2. Comptes trimestriels et première estimation des comptes annuels

Les comptes trimestriels présentent les premières estimations des principaux agrégats. Ils paraissent quatre fois par an, 90 à 110 jours après la fin du trimestre auquel ils se rapportent. Parallèlement aux résultats du quatrième trimestre paraît la première estimation des comptes annuels, qui est basée essentiellement sur les comptes trimestriels.

Les comptes trimestriels, cohérents avec les comptes nationaux annuels, présentent les principaux agrégats à la fois selon les optiques dépenses, revenus et production. L'emploi, le volume de travail des salariés et la rémunération des salariés par branche d'activité sont également estimés.

Pour répondre à la demande de mettre à la disposition aussi rapidement que possible des chiffres se rapportant au dernier trimestre écoulé, une première estimation flash de la croissance du PIB est déjà publiée après 30 jours. Elle n'est toutefois pas ventilée en fonction des différentes composantes du PIB. Une première estimation de cette ventilation et des autres agrégats de l'économie est diffusée 60 jours après la fin du trimestre.

### 3. Comptes des secteurs institutionnels

Les comptes annuels des secteurs institutionnels sont repris dans la publication des comptes nationaux détaillés (voir point 1). Ils sont donc diffusés vers la mi-octobre dans la base de données NBB.Stat de la Banque nationale de Belgique.

La séquence complète et détaillée des comptes non financiers des secteurs est publiée. Les secteurs institutionnels sont les suivants : les sociétés non financières, les sociétés financières (et sous-secteurs), les administrations publiques, les ménages, les ISBLSM, ainsi que le reste du monde.

Les comptes trimestriels des secteurs institutionnels sont diffusés quatre fois par an, environ 105 jours après la fin du trimestre auquel ils se rapportent. Ces comptes trimestriels sont cohérents avec leur équivalent annuel (voir ci-dessus) mais sont moins détaillés. L'accent y est mis sur les agrégats les plus pertinents, notamment au travers d'indicateurs clefs et de leurs composantes. Ces comptes reprennent également les comptes trimestriels des administrations publiques.

### 4. Comptes des administrations publiques

Les comptes trimestriels des administrations publiques sont repris dans la publication relative aux comptes des secteurs institutionnels (voir point 3).

Les comptes annuels des administrations publiques font l'objet de deux estimations par an, dont les résultats sont diffusés sur le site internet de la Banque nationale de Belgique.

Au début du mois d'avril suivant l'année de référence, une première estimation est diffusée sous la forme de tableaux de recettes et dépenses des administrations publiques.

La seconde estimation, à la mi-octobre, présente les comptes complets du secteur des administrations publiques ainsi que de ses sous-secteurs. Cette version présente les données nécessaires à l'étude des finances publiques et de leur interaction avec le reste de l'économie. Ces comptes sont intégrés dans la publication des comptes nationaux détaillés.

### 5. Tableaux ressources-emplois

A la fin de chaque année, les tableaux ressources-emplois sont publiés. Ils reflètent la structure des coûts de production, du revenu qui est généré dans le processus de production et des flux de biens et de services qui résultent soit de la production intérieure, soit des importations et des exportations.

### 6. Comptes régionaux: agrégats par branche d'activité et compte des ménages

A la fin de chaque année, les comptes régionaux sont publiés. Ils ventilent par région, province et arrondissement plusieurs variables des comptes nationaux, avec lesquelles ils sont totalement cohérents.

Outre la rémunération des salariés et la valeur ajoutée régionale, la publication présente des données régionalisées relatives au nombre de personnes occupées, au nombre d'heures travaillées et à la formation brute de capital fixe. La publication contient également des chiffres

régionaux relatifs au compte du secteur des ménages. Il s'agit ici des principales variables du compte d'affectation des revenus primaires (rémunération des salariés et revenus de la propriété), du compte de distribution secondaire du revenu (impôts, cotisations et prestations sociales et revenu disponible) et du compte de redistribution du revenu en nature (montants bruts et nets jusqu'au taux d'épargne). Outre les dépenses de consommation des ménages, les dépenses de consommation des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages sont régionalisées.

## 7. Personnes de contact

PIB trimestriel et "flash"	<a href="mailto:quarterly.na@nbb.be">quarterly.na@nbb.be</a>	Lotte Van Mechelen	+32 2 221 47 31
Comptes annuels			
- branches d'activité	<a href="mailto:production.na@nbb.be">production.na@nbb.be</a>	Lotte Van Mechelen	+32 2 221 47 31
- dépenses	<a href="mailto:expenditure.na@nbb.be">expenditure.na@nbb.be</a>	Cédric Luppens	+32 2 221 42 88
Comptes des secteurs	<a href="mailto:sectors.na@nbb.be">sectors.na@nbb.be</a>	Odiile Biernaux	+32 2 221 30 44
Comptes des administrations publiques	<a href="mailto:governmentfinance.na@nbb.be">governmentfinance.na@nbb.be</a>	Claude Modart	+32 2 221 30 26
Comptes régionaux	<a href="mailto:regional.na@nbb.be">regional.na@nbb.be</a>	Monica Maesele	+32 2 221 30 28
Marché du travail	<a href="mailto:labour.na@nbb.be">labour.na@nbb.be</a>	Bernadette Boudry	+32 2 221 47 54
Stock de capital	<a href="mailto:expenditure.na@nbb.be">expenditure.na@nbb.be</a>	Cédric Luppens	+32 2 221 42 88
Tableaux emplois-ressources (SUT)	<a href="mailto:sut.na@nbb.be">sut.na@nbb.be</a>	Lotte Van Mechelen	+32 2 221 47 31
Compte satellite des ISBL	<a href="mailto:sectors.na@nbb.be">sectors.na@nbb.be</a>	Hélène Volon	+32 2 221 55 70
Diffusion des séries	<a href="mailto:nationalaccounts.na@nbb.be">nationalaccounts.na@nbb.be</a>	Kristof Segers	+32 2 221 38 70
Supervision et coordination	<a href="mailto:coordination.na@nbb.be">coordination.na@nbb.be</a>	Isabelle Brumagne	+32 2 221 28 77



## Remarques générales

Les totaux indiqués dans les tableaux peuvent différer de la somme des rubriques en raison des arrondis.

Le site internet de la Banque nationale de Belgique présente le [calendrier de publication](#) des principales statistiques économiques établies par la Banque et l'ICN.

En application du SDDS (IMF's Special Data Dissemination Standard), ce calendrier reprend également toutes les statistiques du SDDS. Les dates de publication sont celles qui ont été communiquées par les institutions qui établissent la statistique; certaines d'entre elles publient par leurs propres canaux des calendriers de publication de leurs statistiques plus détaillés que ceux mentionnés sur le site internet de la Banque.



## Signes conventionnels

e	estimation
p	provisoire
-	la donnée n'existe pas ou n'a pas de sens
n.	non disponible
p.m.	pour mémoire
0 ou 0,0	néant ou inférieur à la moitié de la dernière unité retenue



## Liste des abréviations

BNB	Banque nationale de Belgique
ICN	Institut des comptes nationaux
MA	Entreprises multi-arrondissementales, c'est-à-dire les entreprises possédant des établissements dans plusieurs arrondissements
NACE	Nomenclature générale des activités économiques dans la Communauté européenne
NUTS	Nomenclature des unités territoriales statistiques
NUTS 1	Niveau code NUTS en Belgique : régions
NUTS 2	Niveau code NUTS en Belgique : provinces
NUTS 3	Niveau code NUTS en Belgique : arrondissements
P.61	Code SEC pour les exportations de biens
P.62	Code SEC pour les exportations de services
P.71	Code SEC pour les importations de biens
P.72	Code SEC pour les importations de services
RBC	Région de Bruxelles-Capitale
RF	Région flamande
RW	Région wallonne
SEC	Système européen de comptes nationaux et régionaux
SIFIM	Services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Financial Intermediation Services Indirectly Measured – FISIM)
SUT	Supply and Use Table (= tableau des ressources et des emplois)
UA	Entreprises uni-arrondissementales, c'est-à-dire les entreprises établies dans un seul arrondissement ou dont l'ensemble des établissements se trouvent dans le même arrondissement



#### Commandes

Sur le site internet de la Banque nationale de Belgique, via la rubrique "[e-service](#)", vous pouvez souscrire gratuitement un abonnement par e-mail à cette publication. Elle vous sera envoyée par e-mail à la date de publication.

#### Pour plus d'informations

Les personnes qui désirent plus d'informations sur le contenu, la méthodologie, les méthodes de calcul et les sources peuvent se mettre en rapport avec le service Comptes nationaux et régionaux de la Banque nationale de Belgique.

[nationalaccounts.na@nbb.be](mailto:nationalaccounts.na@nbb.be)

Editeur responsable

**Rudi Acx**

Chef du département Statistique générale

Banque nationale de Belgique

Société anonyme

RPM Bruxelles - Numéro d'entreprise: 0203.201.340

Siège social: boulevard de Berlaimont 14 - BE-1000 Bruxelles

[www.nbb.be](http://www.nbb.be)

© Illustrations: Banque nationale de Belgique

Mise en pages: BNB Statistique générale

Couverture: BNB AG - Prepress & Image

Publié en mars 2022